

au fil de la semaine

→ DANS NOTRE RÉGION p. 6 à 13 → RÉGION - FRANCE p. 14 et 15 → FRANCE - EUROPE p. 16

RÉGION

Revendications → Les FDSEA et les JA proposent une série de mesures pour contrebalancer le plan Barnier.

Des discussions serrées avec la Région et la Préfecture

Face à la baisse importante des aides PAC prévue dans le cadre du Bilan de santé de Michel Barnier, les FDSEA et JA du Nord-Pas de Calais réclament un plan d'envergure de 50 millions supplémentaires sur 3 ans à partir de 2010, répartis sur les différents financeurs (État, Région, Agence de Bassin, Pays...), et accessible à tous les agriculteurs de la région.

La manifestation régionale avait pour but de rappeler aux élus de la région et de l'État que l'agriculture est une activité économique à défendre.

Des efforts importants doivent être engagés, efforts partagés entre les producteurs, les partenaires des filières et les financeurs publics.

« L'économie agricole régionale a besoin de trouver un nouveau souffle pour renforcer sa compétitivité, nous avons besoin d'un vaste chantier de remise en forme et de modernisation économique, sociale et environnementale » ont déclaré Christian Durlin et Marc Ruscart, présidents des FDSEA 62 et 59.

Il en va de l'avenir des emplois et de l'économie agroalimentaire régionale.

Une conférence régionale de l'agriculture

Pour assurer la cohérence et un suivi de l'ensemble, la FDSEA et les JA demandent de mettre sur pied une conférence régionale de l'élevage, se réunissant deux fois l'an pour assurer à la fois le contrôle et la poursuite des dispositifs.

Cet élément apparaît essentiel, il pourrait être coprésidé par l'État et la Région.

« Dans le secteur végétal des grandes



Le prélèvement serait de 12 à 25 % des aides PAC en 2010.

50 millions supplémentaires sur 3 ans
C'est ce que réclament les FDSEA et les JA du Nord-Pas de Calais

cultures, une réflexion du même type permettrait de cerner les actions à entreprendre autour de l'innovation agronomique, la conduite des cultures ou les différents débouchés possibles de nos produits tant alimentaires que non alimentaires ».

Un plan en 3 axes

Le premier axe est de simplifier ce qui est simplifiable dans le domaine des incohérences réglementaires comme la redevance pollution pour

les sociétés civiles laitières, le retournement des prairies, les durées d'inscriptions des installations classées, l'établissement d'une carte des sols, ou les délais d'inscriptions des certificats vétérinaires pour les exportations d'animaux...

Le second axe porte sur la compétitivité des filières comme l'économie d'énergie ou la difficulté de recourir à l'emploi. Sur les filières animales, un vaste chantier pour l'élevage régional allant des outils de productions

à ceux de la transformation, recherche et développement doivent être mis au point. Pour les filières végétales, l'accent doit être mis sur l'intensité agronomique en optimisant les assolements et les rotations sur les aspects agronomique, économique et biodiversité.

Des Mesures agro-environnementales (MAE) en systèmes fourrages ou rotationnelles pourraient permettre de mettre cela en application.

Le troisième axe consiste à mettre en place un observatoire de la compétitivité et des avantages concurrentiels qui permettra de cibler les efforts à engager dans les différents maillons des filières.

Compte tenu des difficultés financières, toutes nouvelles contraintes environnementales deviennent insupportables, comme l'obligation d'implanter des Cipan dans le cadre du programme « Zones vulnérables » ou bien encore les trames bleues, trames vertes : le Nord-Pas de Calais est la seule région à s'être engagée dans ce programme dénué de bons sens ! Enfin, pour les responsables syndicaux, le ministre a annoncé à l'automne dernier la mise en place d'un observatoire des prix et des marges. Or, à ce jour, rien n'est fait ! Il faut que le producteur et le consommateur aient une vision objective de la répartition des coûts et des marges tout au long de la constitution du prix de vente. Cet observatoire doit déboucher sur des dispositifs qui incitent tous les maillons à faire des efforts partagés quand la conjoncture est défavorable. C'est le consommateur qui doit en tirer les bénéfices.

CHRISTOPHE POLIN

Zoom sur...

50 millions d'euros de pertes pour la région

La Chambre régionale d'agriculture estime à 50 millions les pertes nettes du Bilan de santé de Barnier pour la région Nord-Pas de Calais, pour 12958 exploitations percevant des aides PAC en 2007, soit une perte moyenne estimée à près de 4 000 € par ferme.

Tous les systèmes d'exploitations sont touchés : éleveurs

comme céréaliers. Le prélèvement net irait de 12 % à 25 % des aides PAC, selon le type d'exploitations à partir de 2010.

Le retour pour la région est bien mince. On estime pouvoir récupérer un peu d'aide par la prime à l'herbe, à hauteur de 50 à 100 € par hectare, par le maïs ensilage (à un niveau ridicule) de

18 €/ha, par la prime protéine végétale à 170 €/ha et par l'aide pommes de terre et légumes autour de 75 €/ha. Tout cela est bien loin des attentes de la profession. Michel Barnier n'a rien changé par rapport à sa première version.

Une manifestation Nord-Bassin Parisien est prévue le 25 mars à Paris. C. POLIN

Précisions

De la progressivité dans l'application

La mise en œuvre du Bilan de santé à la sauce Barnier aura des conséquences douloureuses sur le revenu et la trésorerie des exploitations. Les différentes simulations montrent que l'activation de tous les articles prévus entraîne une contribution nette de près de 50 millions d'euros. Cette ponction est insupportable pour les exploitants, les présidents des FDSEA et des JA demandent : la non activa-

tion du solde des 11 % restants sur les aides couplées qui quitteraient forcément notre région ; la progressivité de l'application du Bilan de santé, surtout compte tenu de la conjoncture actuelle sur les marchés, est indispensable. Nous demandons à ce que les prélèvements soient mis en place sur plusieurs années pour donner un temps d'adaptation aux exploitants. C. DURLIN ET M. RUSCART